

Consignes Générales d'Utilisation de l'Oxygène

L'oxygène médical qui vous a été installé est placé sous notre responsabilité. Nous vous recommandons de bien vouloir suivre scrupuleusement la prescription de votre médecin. Il est fortement indiqué de ne pas stopper ou modifier votre traitement sans son accord.



Lavez-vous les mains avant toute manipulation de votre matériel.



L'oxygène active le feu, éloignez votre matériel de toute source de chaleur ou d'ignition (cheminée, cuisine, flamme..).



Ne jamais fumer en présence d'oxygène.



Ne jamais utiliser de graisses, solvants, laques, aérosols, carburants.. lesquels peuvent s'enflammer immédiatement au contact de l'oxygène (ne jamais lubrifier votre matériel).

Pensez toujours à aérer la pièce où se trouve installé votre matériel, de manière à éviter une concentration élevée de l'air environnant.

Mise en garde : Le transport de l'oxygène est soumis à réglementation et doit respecter des consignes de sécurité strictes. Vous pouvez transporter votre portable de déambulation ou de petites bouteilles, en respectant les recommandations.